



Commission économique pour l'EuropeComité directeur des capacités
et des normes commerciales**Groupe de travail des politiques de coopération
en matière de réglementation et de normalisation****Vingt-septième session**

Genève, 28 novembre (après-midi)-30 novembre 2017

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la vingt-septième session¹**Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le 28 novembre 2017 à 15 heures
et s'achèvera le 30 novembre 2017 à 18 heures**I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Conférence internationale sur le thème « Les normes au service de la réalisation des objectifs de développement durable » :
 - a) Égalité des sexes et autonomisation des femmes et des filles (objectif 5) ;
 - b) Modes de production et de consommation durables (objectif 12) ;
 - c) Gestion des risques en faveur d'une pêche durable (objectif 14).

¹ Les membres des délégations qui participent à des réunions au Palais des Nations sont tenus de remplir le formulaire d'inscription téléchargeable depuis le site : <https://www2.unece.org/uncdb/app/ext/meeting-registration?id=PStOpS>.

Avant la réunion, les membres des délégations sont priés de se présenter munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, situé au Portail de Pregny, 8-14 avenue de la Paix, pour se faire délivrer une plaquette d'identité.

Il ne sera pas possible d'obtenir des documents de la réunion sur support papier. Les participants sont priés de se munir de leur propre exemplaire. Les documents sont disponibles en anglais, en français et en russe à l'adresse suivante : [http://www.unece.org/index.php?id=46052#/#/](http://www.unece.org/index.php?id=46052#/). Les participants pourront obtenir un complément d'information, y compris un plan des locaux, à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/meetings/practical.html>.



4. Questions découlant de réunions d'organismes des Nations Unies et programme de travail :
 - a) Rapport de la session précédente et faits nouveaux survenus depuis lors ;
 - b) Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail ;
 - c) Adoption du plan de travail du Groupe de travail pour 2018-2019.
5. Gestion du risque dans les systèmes de réglementation :
 - a) Rapports sur les activités menées dans le cadre du Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation ;
 - b) Examen du projet de recommandation T sur les « Normes et règlements à l'appui du développement durable ».
6. Coopération internationale en matière de réglementation :
 - a) Évolution régionale ;
 - b) Projets sectoriels ;
 - c) Propositions de nouveaux dialogues sur la réglementation.
7. Examen des faits récents liés à la normalisation :
 - a) Examen des faits récents liés à la normalisation ;
 - b) Enseignement des questions relatives à la normalisation.
8. Examen des faits récents en matière d'évaluation de la conformité et d'accréditation.
9. Surveillance des marchés :
 - a) Informations actualisées communiquées par le Groupe consultatif de la surveillance des marchés ;
 - b) Initiative relative à un modèle de surveillance des marchés ;
 - c) Définitions et terminologie communes employées dans le domaine de la surveillance des marchés ;
 - d) Informations actualisées sur l'élaboration de la base de données mondiale sur la surveillance des marchés.
10. Métrologie.
11. Renforcement des capacités.
12. Questions diverses.
13. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Ordre du jour provisoire annoté	ECE/CTCS/WP.6/2017/1	D

1. L'ordre du jour provisoire et le calendrier ont été arrêtés par le Bureau du Groupe de travail ; ils sont présentés pour approbation.

2. Élection du Bureau

2. Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le Groupe de travail a réélu, à sa vingt-cinquième session, M^{me} M. Stoldt (Allemagne) Présidente, M. V. Koreshkov (Biélorus) Vice-Président et M. C. Arvius Conseiller spécial auprès du Bureau pour un mandat de deux ans. Ce mandat ayant pris fin, de nouveaux membres du Bureau devront être élus à toutes les fonctions susmentionnées.

3. Il est également rappelé que M. Miroslav Chloupek (République tchèque) et M^{me} Heidi Lund (Suède) ont été élus Vice-Présidents en 2016 pour un mandat de deux ans qui prendra fin en 2018.

3. Conférence internationale sur le thème « Les normes au service de la réalisation des objectifs de développement durable »

<i>Titre du document</i>	<i>Cote de document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Passer des engagements aux actes : mettre les normes au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030	ECE/CTCS/WP.6/2017/3	D
Intégration des questions de genre dans les normes et les règlements techniques	ECE/CTCS/WP.6/2017/4	D
Rapport sur la réunion du Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation sur la « gestion du risque dans les cadres réglementaires à l'appui des objectifs de développement durable »	ECE/CTCS/WP.6/2017/5	D

4. Les travaux de la Conférence internationale sur « Les normes au service de la réalisation des objectifs de développement durable » (ODD) aideront le Groupe de travail à préciser son rôle en faveur de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

5. Pendant la Conférence, un groupe de haut niveau examinera la question des normes au service du Programme 2030. Trois séances suivront : une sur l'objectif 5 « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles », une sur l'objectif 12 « Instaurer des modes de consommation et de production durables » et, enfin, une sur l'objectif 14 « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ».

a) Égalité des sexes et autonomisation des femmes et des filles (objectif 5)

6. La séance consacrée à l'objectif 5 donnera suite au débat sur l'intégration des questions de genre dans les normes et les règlements techniques qui a eu lieu pendant la vingt-sixième session du Groupe de travail. Les participants passeront en revue les activités menées depuis la dernière session et examineront l'orientation future des travaux (voir ECE/CTCS/WP.6/2017/4).

b) Modes de production et de consommation durables (objectif 12)

7. La séance consacrée à l'objectif 12 donnera suite au débat sur la mise au point de modèles durables dans les secteurs du textile, de l'habillement et de la chaussure qui a eu lieu pendant la vingt-sixième session du Groupe de travail. Les participants passeront en revue les activités menées depuis la dernière session et examineront l'orientation future des travaux.

c) Gestion des risques en faveur d'une pêche durable (objectif 14)

8. La session consacrée à l'objectif 14 donnera suite à la réunion du Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation, tenue à Geesthacht (Allemagne), sur la gestion du risque dans les cadres réglementaires à l'appui des objectifs de développement durable, et portera également sur les activités d'assistance technique entreprises pour aider à la mise au point de systèmes de réglementation tenant compte des risques pour le secteur de la pêche (ECE/CTCS/WP.6/2017/5).

9. Les participants à la Conférence examineront le projet de changement de nom du Groupe de travail en « Groupe de travail des normes au service du développement durable » en vue d'une décision par ledit Groupe (voir le document ECE/CTCS/WP.6/2017/3 « Passer des engagements aux actes : mettre les normes au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030 »).

4. Questions découlant de réunions d'organismes des Nations Unies et programme de travail

<i>Titre du document</i>	<i>Cote de document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation sur les travaux de sa vingt-sixième session	ECE/TRADE/C/WP.6/2016/2	D
Programme de travail correspondant au sous-programme relatif au commerce pour 2018-2019	ECE/CTCS/2017/10	I
Programme de travail du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation pour 2018-2019	ECE/CTCS/WP.6/2017/6	D

10. Le secrétariat fera le point sur les questions découlant de réunions d'organismes des Nations Unies, notamment du Comité exécutif de la CEE et du Comité directeur des capacités et des normes commerciales.

a) Rapport de la session précédente et faits nouveaux survenus depuis lors

11. Le secrétariat présentera le rapport de la vingt-sixième session du Groupe de travail (ECE/CTCS/WP.6/2016/2) en vue de son adoption en séance plénière et fera rapport sur les faits nouveaux survenus depuis lors dans les principaux domaines d'activité du Groupe de travail.

b) Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail

12. D'autres organes de la CEE seront priés de rendre compte de celles de leurs activités pouvant intéresser le Groupe de travail.

c) Adoption du plan de travail du Groupe de travail pour 2018-2019

13. Le Bureau examinera ensuite les domaines d'activité prioritaires pour l'année à venir et approuvera le plan de travail du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation pour 2018-2019 (ECE/CTCS/WP.6/2017/6), sur la base du Programme de travail correspondant au sous-programme relatif au commerce pour 2018-2019 (ECE/CTCS/2017/10).

14. Le Bureau examinera et approuvera aussi la prorogation des trois initiatives en cours sous l'égide du Groupe de travail, à savoir :

- Le Groupe consultatif de la surveillance des marchés ;
- Le Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation ;
- L'Équipe spéciale de la normalisation et des techniques réglementaires.

5. Gestion du risque dans les systèmes de réglementation

<i>Titre du document</i>	<i>Cote de document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Risk Management in Regulatory Frameworks	ECE/TRADE/390 (anglais et russe seulement)	I
Rapport sur l'état d'avancement des activités du Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation	ECE/CTCS/WP.6/2017/7	D
Recommandation T sur les « Normes et règlements à l'appui du développement durable »	ECE/CTCS/WP.6/2017/8	D
Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030	https://www.unisdr.org/files/43291_frenchsendaiframeworkfordisasterris.pdf	I
Plan d'action des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe aux fins du renforcement de la résilience	http://www.preventionweb.net/files/33703_actionplanweb14.06cs1.pdf	I

a) Rapports sur les activités menées dans le cadre du Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation

15. Le Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation rendra compte de ses travaux depuis la dernière session. Un représentant du Groupe d'experts présentera les activités menées par celui-ci pour promouvoir l'application des recommandations R sur la « Gestion du risque dans les cadres réglementaires » et P sur la « Gestion des crises dans un cadre réglementaire » de la CEE.

16. Pour sa part, le secrétariat fera rapport sur les activités qu'il a menées pour promouvoir l'utilisation de normes dans le contexte de la réduction des risques de catastrophe et en faveur de la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, notamment :

- Le Plan d'action des Nations Unies ;
- La participation à la Conférence du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes sur la science et la technologie consacrée à la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 ;
- Les résultats de la cinquième session de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe tenue en mai 2017 au Mexique ;
- La participation aux activités du Comité technique 292 de l'ISO (sécurité et résilience).

17. Les délégations seront invitées à débattre des priorités pour la suite des travaux du Groupe d'experts et à prendre des décisions concernant ses futures activités.

b) Examen du projet de recommandation T sur les « Normes et règlements à l'appui du développement durable »

18. Une proposition sera présentée au Groupe de travail pour examen et adoption (ECE/CTCS/WP.6/2017/8).

6. Coopération internationale en matière de réglementation

a) Évolution régionale

19. Le Groupe de travail sera informé de l'état d'avancement des projets visant à renforcer la coopération en matière de réglementation, en particulier aux niveaux bilatéral et régional, notamment dans les pays d'Europe du Sud-Est, de la Communauté d'États indépendants et de la Communauté économique eurasiennne. Les délégations seront invitées à présenter les faits récents en rapport avec la coopération en matière de réglementation.

b) Projets sectoriels

20. L'Équipe de spécialistes de la normalisation et des techniques de réglementation rendra compte de ses activités et de ses initiatives sectorielles.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote de document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport de situation sur l'initiative sectorielle concernant les engins de terrassement	ECE/CTCS/WP.6/2017/9	D
Rapport de situation sur l'initiative sectorielle concernant les équipements utilisés en milieu explosif	ECE/CTCS/WP.6/2017/10	D
Rapport de situation sur l'initiative sectorielle concernant la sécurité des conduites d'hydrocarbures	ECE/CTCS/WP.6/2017/11	D

21. Les responsables des initiatives sectorielles en cours rendront compte des activités et des réalisations récentes menées dans le cadre des initiatives concernant les équipements utilisés en milieu explosif, les télécommunications, les engins de terrassement et la sécurité des conduites d'hydrocarbures.

22. Les délégations seront invitées à débattre des priorités pour la suite des travaux de l'Équipe de spécialistes de la normalisation et des techniques de réglementation et à prendre des décisions concernant ses futures activités.

c) Propositions de nouveaux dialogues sur la réglementation

23. Le Groupe de travail examinera les propositions des délégations concernant les dialogues sur la convergence réglementaire, en particulier dans le domaine de la cybersécurité, et, en cas d'accord, prendra une décision sur l'élaboration d'une nouvelle initiative dans ce domaine.

7. Examen des faits récents liés à la normalisation

a) Examen des faits récents liés à la normalisation

24. Les organisations intergouvernementales ainsi que les organismes internationaux et régionaux de normalisation seront invités à présenter les faits récents concernant les activités liées à la normalisation et à la réglementation.

25. Le Groupe de travail étudiera les faits récents en matière de normalisation dans les groupements régionaux et les pays et les incidences qu'ils pourraient avoir sur l'exécution du programme de travail.

b) Enseignement des questions relatives à la normalisation

26. Les organisations intergouvernementales et les autorités internationales, régionales et nationales seront invitées à communiquer des informations sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la recommandation I sur l'« Enseignement des questions relatives à la normalisation ». Si l'horaire le permet, une discussion de groupe sera organisée avec les experts intéressés.

8. Examen des faits récents en matière d'évaluation de la conformité et d'accréditation

27. Les délégations seront invitées à débattre d'éventuelles activités de suivi à l'atelier sur l'évaluation de la conformité, qui a eu lieu les 1^{er} et 2 décembre 2015 parallèlement à la session annuelle du Groupe de travail, et à examiner la mise en œuvre des recommandations révisées F et G adoptées à la dernière session.

9. Surveillance des marchés

28. Les délégations nationales ainsi que les organisations internationales et régionales seront invitées à rendre compte des faits nouveaux concernant la surveillance des marchés, y compris la mise en œuvre des recommandations M sur l'« Utilisation de la surveillance des marchés comme moyen complémentaire de protéger les consommateurs et les utilisateurs des marchandises de contrefaçon » et N sur le « Renforcement de l'efficacité des politiques de surveillance des marchés ».

a) Informations actualisées communiquées par le Groupe consultatif de la surveillance des marchés

<i>Titre du document</i>	<i>Cote de document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport du Groupe consultatif de la surveillance des marchés sur ses activités et sa réunion	ECE/CTCS/WP.6/2017/12	D

29. Le Groupe consultatif de la surveillance des marchés rendra compte de ses activités et de la réunion qu'il a tenue à Stockholm les 11 et 12 septembre 2017.

b) Initiative relative à un modèle de surveillance des marchés

<i>Titre du document</i>	<i>Cote de document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Surveillance des marchés : concept général et liens avec les activités du Groupe de travail	ECE/TRADE/C/WP.6/2009/11	I
Projet de guide pour l'utilisation du Modèle général de surveillance des marchés	ECE/TRADE/C/WP.6/2009/12	I

30. Le coordonnateur de l'Initiative relative à un modèle général de surveillance des marchés fera le point sur les travaux en cours.

c) Définitions et terminologie communes employées dans le domaine de la surveillance des marchés

<i>Titre du document</i>	<i>Cote de document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Glossaire des termes relatifs à la surveillance des marchés	ECE/TRADE/389	I

31. Les représentants seront invités à faire part de leurs observations et de leurs propositions de révision concernant le Glossaire des termes relatifs à la surveillance des marchés.

d) Informations actualisées sur l'élaboration de la base de données mondiale sur la surveillance des marchés

32. Le secrétariat rendra compte des activités entreprises pour élaborer la base de données mondiale sur la surveillance des marchés. Les délégations seront invitées à donner leur avis sur la manière de faciliter l'accès à l'information requise et de promouvoir la base de données auprès des utilisateurs potentiels.

33. Les délégations seront invitées à débattre des priorités pour la suite des travaux du Groupe consultatif de la surveillance des marchés et à prendre des décisions concernant ses futures activités.

10. Métrologie

34. Les délégations nationales et les organisations internationales et régionales seront invitées à rendre compte des faits nouveaux intervenus dans le domaine de la métrologie.

11. Renforcement des capacités

35. Le Groupe de travail examinera les activités de renforcement des capacités dans le domaine des normes et des questions relatives à la normalisation.

36. Le secrétariat fera rapport sur le projet « Renforcement des capacités nationales des institutions de promotion du commerce du Kirghizistan ». Dans le cadre de ce projet, des supports de formation sur la gestion du risque dans les systèmes de réglementation, sur l'évaluation de la conformité et sur la surveillance des marchés ont été mis au point. Ces supports constituent la base des activités de renforcement des capacités et de sensibilisation qui seront organisées durant le premier semestre de 2018.

37. Les délégations seront invitées à indiquer l'appui dont elles ont besoin en priorité dans le domaine des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation et à faire des suggestions quant à des sources possibles de financement extrabudgétaire.

38. Le secrétaire du Comité directeur des capacités et des normes commerciales présentera les résultats des études d'évaluation des besoins entreprises par le secrétariat au sujet des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce.

39. La délégation suédoise présentera une étude sur l'assistance technique liée aux obstacles techniques au commerce.

40. Les représentants seront informés des projets de renforcement des capacités qui sont en cours d'élaboration sur la base des recommandations formulées dans les études. Ils auront la possibilité de signaler d'autres domaines d'action prioritaire.

12. Questions diverses

41. Le Groupe de travail conviendra de dates provisoires pour sa vingt-huitième session en 2018.

13. Adoption du rapport

42. Les représentants adopteront le rapport final contenant les décisions du Groupe de travail.

III. Calendrier provisoire

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Description</i>
28 nov.	15 heures-15 h 10	1	Adoption de l'ordre du jour
	15 h 10-16 heures		Ouverture de la Conférence internationale sur « Les normes au service de la réalisation des objectifs de développement durable »
	16 heures-16 h 30		Groupe de haut niveau : débat
	16 h 30-18 heures	3	a) Égalité des sexes et autonomisation des femmes et des filles (objectif 5)
29 nov.	10 heures-13 heures	3	Conférence internationale sur « Les normes au service de la réalisation des objectifs de développement durable » (suite)
	10 heures-11 h 30		b) Modes de production et de consommation durables (objectif 12)
	11 h 30-13 heures		c) Gestion des risques en faveur d'une pêche durable (objectif 14)
	15 heures-15 h 20	2	Élection du Bureau
	15 h 20-16 h 30	4	Questions découlant de réunions d'organismes des Nations Unies et programme de travail
		4 a)	Rapport de la session précédente et faits nouveaux survenus depuis lors
		4 b)	Rapports d'autres organes de la CEE pouvant intéresser le Groupe de travail
		4 c)	Adoption du plan de travail du Groupe de travail pour 2018-2019
	16 h 30-18 heures	5	Gestion du risque dans les systèmes de réglementation
	16 h 30-17 h 15	5 a)	Rapport du Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation
	17 h 15-18 heures	5 b)	Examen du projet de recommandation T sur les « Normes et règlements à l'appui du développement durable »

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Description</i>
30 nov.	10 heures-11 h 30	6	Coopération internationale en matière de réglementation
		6 a)	Évolution régionale
		6 b)	Projets sectoriels
		6 c)	Propositions de nouveaux dialogues sur la réglementation
	11 h 30-13 heures	7	Examen des faits récents liés à la normalisation
		7 a)	Examen des faits nouveaux liés à la normalisation
		7 b)	Enseignement des questions relatives à la normalisation
	15 heures-16 heures	8	Examen des faits récents en matière d'évaluation de la conformité et d'accréditation
		8 a)	Faits récents en matière d'évaluation de la conformité
	16 heures-16 h 30	10	Métrologie
	16 h 30-17 heures	9	Surveillance des marchés
		9 a)	Rapport du Groupe consultatif de la surveillance des marchés
		9 b)	Initiative relative à un modèle de surveillance des marchés
		9 c)	Définitions et terminologie communes employées dans le domaine de la surveillance des marchés
		9 d)	Informations actualisées sur l'élaboration de la base de données mondiale sur la surveillance des marchés
	17 heures-17 h 20	11	Renforcement des capacités
	17 h 20-17 h 30	12	Questions diverses
	17 h 30-18 heures	13	Adoption du rapport